



ADNA - Lettre Info avril 2016

<http://www.adna06.fr>

Le relèvement de la trajectoire d'arrivée des jets (trombone) de 200 pieds (60 mètres) est effectif depuis le 31 mars 2016. La pente de l'arrivée finale n'a par contre pas été relevée ; la descente commence dès Pibon, et non pas au point A comme prévu.

Le « briefing pilote IFR » associé a été mis en application en même temps. [Lien sur le nouveau briefing.](#)

L'aéroport et DGAC n'ont que très peu pris en compte les commentaires et suggestions que nous avons formulés. ACM communique de manière très positive sur ce changement (voir Latitude # 20 de mars 2016).

Il ne nous apparaît pas évident que, pour la majorité des pilotes, la simple lecture de ce « briefing » apporte une compréhension suffisante de la trajectoire souhaitée, conduisant à une réelle réduction de nuisances dans les zones sensibles, voire critiques.

Espérons que conformément à l'esprit de la « catégorie B », une information appuyée et répétée envers les pilotes, et un contrôle actif des trajectoires réalisées soit mis en place par ACM, entraînant une action pour chaque écart.

Nous laissons chacun des riverains directement concerné juger de l'évolution pour ce qui le concerne.

ADNA organise une réunion publique sur les nuisances aériennes générées par l'aéroport de Cannes Mandelieu, le **26 mai à 18 h 30**, salle des Marronniers à La Roquette sur Siagne.

La réunion se tiendra essentiellement sous forme de dialogue, débats à partir des questions posées par les riverains.

***Avec la participation du sous-préfet,
et des élus des communes survolées.***

Site web de l'ADNA – <http://www.adna06.fr>



ADNA

ASSOCIATION DE DÉFENSE CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES



Pot de l'amitié en fin de séance.



**Venez nombreux :
Transmettez l'information à vos amis et voisins
concernés par les nuisances aériennes.**

Site web de l'ADNA – <http://www.adna06.fr>